



Madame, Monsieur, Chers Amis,

En raison du contexte sanitaire, l'Assemblée Générale, prévue le samedi 21 novembre est annulée.

Je vous propose de faire une Assemblée Générale virtuelle, vous trouverez ci-dessous 3 trois documents

- La convocation
- La proposition d'A.G. virtuelle
- Le bulletin de vote

CONVOCATION à l'A.G. virtuelle

Extrait des statuts de l'association

IV- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Article 13. *L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit une fois par an sur convocation du président.*

Pour délibérer elle doit comporter au moins la moitié des membres. Dans le cas où le quorum n'est pas atteint, la délibération est ajournée et une nouvelle assemblée est convoquée, au plus tôt dans les sept jours qui suivent et au plus tard dans un délai d'un mois. Cette nouvelle assemblée peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des membres présents; en cas d'égalité la voix du président est prépondérante.

Article 14. *L'ordre du jour de l'assemblée générale est fixé par le président.*

Le président assisté des membres du conseil d'administration préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de la gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé enfin au remplacement des membres du conseil d'administration et au renouvellement du bureau.

Pour le bureau de l'ASPP, Patrick REMUSAT

DISPOSITIONS RELATIVES AU RENOUELEMENT DU BUREAU

1- Suivant la règle adoptée depuis l'origine de l'association, le conseil d'administration est formé de tous les adhérents présents aux réunions. Tout membre de l'association, ayant versé une cotisation au titre de l'année 2019-2020 et présent ou représenté à l'assemblée générale virtuelle du 21 novembre 2020, peut donc :

-prendre part à l'élection du bureau

2- Pour mémoire Composition du bureau :

fonctions	titulaire actuel
président	Patrick REMUSAT
vice-président	Jacques POURADIER-DUTEIL
vice-présidente	Marie LEGAL
trésorier	Jacques COMMERÇON
trésorier adjoint	Pierre HUCBOURG
secrétaire	Daniel VINCENT
Secrétaire adjointe	Sylvie RICHARD

3- Les adhérents dans l'impossibilité d'être présents à l'assemblée générale sont invités à se faire représenter à l'aide du bulletin ci-après. Ce bulletin, rempli et signé, est à remettre à la personne déléguée (obligatoirement un membre de l'association) qui devra le présenter au moment du vote. Une même personne ne peut recevoir plus de 2 délégations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 novembre 2020



Je soussigné...(Prénom NOM).....

désigne M., Mme , Mlle (Prénom NOM)

pour me représenter à l'Assemblée générale de l'ASPP. Cette délégation est valable pour l'élection du bureau et toutes les décisions qui seront soumises au vote en cours de réunion.

Fait à....., le .../... /2020

(signature)

PROPOSITION d'A.G. virtuelle

1°) RAPPORT MORAL

2°) RAPPORT D'ACTIVITÉ

3°) RAPPORT FINANCIER

En raison du contexte sanitaire actuel, l'assemblée générale se teindra hors la présence des adhérents. Nous vous recommandons, dès à présent, pour vous permettre d'exprimer votre voix, soit de donner pouvoir au Président ou à l'un des membres du bureau, soit de voter pour chacune des résolutions proposées.

1°) RAPPORT MORAL

Les motifs de satisfaction sont exprimés par le Président

- . Très bon début de saison qui a été malheureusement interrompu par la pandémie.
- . Large participation des saintponais à la buvette du marché le vendredi.
- . Nous avons toujours d'excellents rapports avec les autres associations (Comité des fêtes, Lou Caléou, etc...) et avec la mairie toujours collaborative.

Des motifs d'insatisfaction

- . Suite à la pandémie dès le mois de mars 2020 nous avons du mettre le reste de nos activités en sommeil.

2°) RAPPORT D'ACTIVITE (rétro 2019-2020)

Entre novembre et mars nous avons organisé ou participé à 7 actions plus la buvette et l'entretien de 3 calvaires.

- mois de novembre 2019 cueillette des olives
- le 16/10/2019 nettoyage du dolmen, repas dans le jardin du château.
- la rando Castagnade le 24/11/2019.
- le 26/10/2019 pièce de théâtre.
- Le dimanche 08 déc. Loto annuel.
- Participation de l'ASPP aux journées Histoire et Archéologie de la FAHG les 29 et 1er mars 2020 à Uzès.
- 16 mars 2020 COVID19 !...

- Ne pas oublier la reprise de la bibliothèque par Clarisse avec Marie et Jacques en "assistants". J'en profite pour remercier André pour tout le temps qu'elle a donné à celle-ci.

- Le 03 juillet, nous avons inauguré la buvette du patrimoine durant le marché du vendredi, les fonds recueillis sont destinés au château, cette activité va compenser la perte de bénéfice du Loto qui cette année 2020 n'aura pas lieu. A l'heure où sont écrites ces lignes, la buvette du vendredi est suspendue jusqu'à nouvel ordre !...

- Durant la première quinzaine d'août, une petite équipe de bénévoles a procédé au nettoyage et l'entretien du calvaire de la Chicane, de la Grègue et du Salés (Croix de l'an 2000 au Frigoulas).

- Forte participation des membres de l'association le 19 sept. à la journée mondiale du nettoyage.

3°) BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par le trésorier qui indique avoir en caisse :

Compte-rendu financier saison 2019-2020			
	Recettes	Dépenses	Soldes
64 cotisants et donateurs	2 458,00	- 10,56	2 447,44
Subvention Mairie 1300€ -	1 300,00		1 300,00
Frais généraux (assurance, banques Remboursement crédit agricole		- 253,32	- 253,32
Loto	1 769,60	- 615,10	1 154,50
Théâtre Moscato 26 10 2019	482,00	- 260,67	221,33
marché	103,00		103,00
marché buvette	1 505,80	- 405,00	1 100,80
DIVERS fleurs enterrement, apéro village		- 95,53	- 95,53
intérêts livret 12,52			
Olives 2019	300,00	- 61,60	238,40
cotisations payées par ASPP FAGH		- 46,00	- 46,00
TOTAL	7 918,40	- 1 747,78	6 170,62
-	-	-	-
Solde au 01 09 2019	16 708,68		
Résultat saison 2019 2020	6 170,62		
Solde réelle au 01-10-2020	22 879,30		
Répartition du solde au 31-09-2019			
Compte courant :	2 909,68		
Compte épargne :	19 783,87		
Caisse :	185,75		
TOTAL	22 879,30		

22879,30 € avec les commentaires suivants:

- montant des cotisations en baisse suite à un "oublie" de relance !...
- le maintien de la subvention de la mairie toujours appréciée.
- des frais généraux qui restent bas.
- un résultat 2019/20 de **6170,62 €** (Pour mémoire 2018/2019 = 4326,72 €)

Sont ensuite présentés ci-dessous les comptes de la bibliothèque.

Bibliothèque - Compte-rendu 2019/2020			
	Recettes	Dépenses	Soldes
cotisations	64,73		64,73
vide grenier	115,00		115,00
Subvention Mairie	300,00		300,00
Frais généraux frais crédit agricole		37,20	-37,20
achat livre		329,93	-329,93
TOTAL	479,73	367,13	112,60
Solde au 01 09 2019	98,69		
Résultat	112,60		
Solde au 01-09-2020	211,29		
Répartition du solde au 31 09 2020			
Compte courant :	211,29		
Caisse :	- €		
TOTAL	211,29 €		

Je vous propose :

- de voter à l'aide du bulletin ci-joint, les 4 résolutions suivantes :

Résolution 1 : quitus au président pour le rapport moral et d'activité,

Résolution 2 : quitus au trésorier pour son rapport financier,

Résolution 3 : de reconduire le bureau pour l'année 2020-2021

Pour mémoire Composition du bureau :

fonctions	titulaire actuel
président	Patrick REMUSAT
vice-président	Jacques POURADIER-DUTEIL
vice-présidente	Marie LEGAL
trésorier	Jacques COMMERÇON
trésorier adjoint	Pierre HUCBOURG
secrétaire	Daniel VINCENT
Secrétaire adjointe	Sylvie RICHARD

Résolution 4 : Maintien de la cotisation annuelle à 15 €

Résolution 5 : la reconduite du programme 2019/2020 en 2021 dans l'attente de l'évolution du confinement.

Bulletin de vote à l'Assemblée Générale Virtuelle de l'ASPP

Bulletin à compléter et à retourner avant le 30 nov. à l'association par le moyen de votre choix :

- par mail à : bureau.aspp@gmail.com

- courrier postal à cette adresse : ASPP, 3 rue de la Mairie, 30330 Saint-Pons-la-Calm

- ou à déposer dans le casier Patrimoine à la Mairie.

Je soussigné Nom

Prénom

membre de l'ASPP à jour des cotisations, vote pour les résolutions suivantes :

Résolution 1 : rapport moral et d'activité

Pour :

Contre :

Abstention :

Résolution 2 : rapport financier

Pour :

Contre :

Abstention :

Résolution 3 : reconduite du bureau sortant

Pour :

Contre :

Abstention :

Résolution 4 : Maintien de la cotisation annuelle à 15 €

Pour :

Contre :

Abstention :

Résolution 5 : reconduite du programme 2019/2020 en 2021

Pour :

Contre :

Abstention :

Fait à

Signature

le,